



INFORMATION

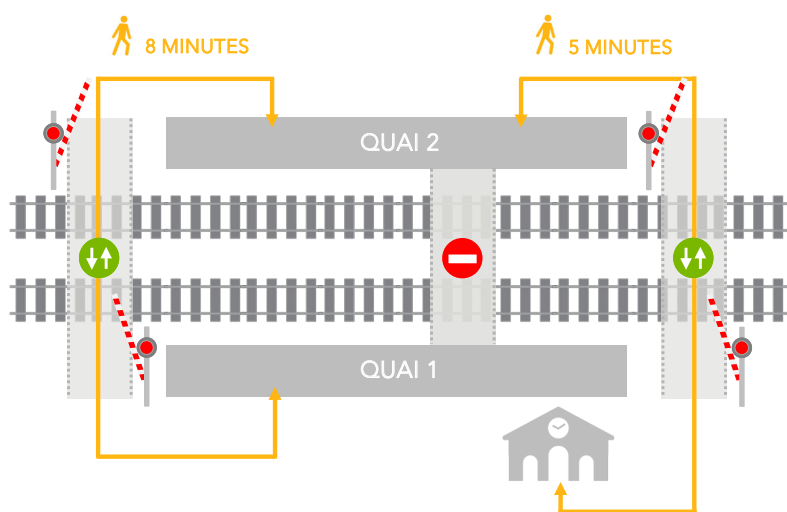
GARE DE BEYNES MODIFICATION PROVISOIRE DES ACCÈS AUX QUAIS

Depuis le 11 septembre dernier, le dérangement de l'installation permettant la traversée des voies en sécurité en gare de Beynes affecte la régularité de vos trains sur l'axe Paris-Mantes-la-Jolie, et sur les axes Paris-Rambouillet et Paris-Dreux.

Des travaux sont actuellement en cours dans la gare. Ils consistent en la réalisation de deux pistes provisoires qui permettront de passer d'un quai à l'autre via les passages à niveau qui se situent de part et d'autre de la gare. L'utilisation de ces deux pistes rallongera votre accès au quai opposé de 5 à 8 minutes, mais il permettra aux trains de rouler à nouveau à vitesse normale sur la ligne.

Le trafic devrait reprendre normalement dès le 10 octobre prochain.

Plusieurs solutions sont actuellement à l'étude pour permettre de remettre en état ou de remplacer le dispositif existant. La solution retenue pourrait être mise en œuvre au premier semestre 2015.



PARCOURS PROVISOIRE

Une signalétique spécifique vous guidera dans vos déplacements en gare.

N'hésitez pas à vous adresser aux agents présents en gare pour toutes questions.

Merci de votre compréhension.

